

2024- N°1

www.extensions-tcsp.com

BHNS DE MARTINIQUE

NEWSLETTER

LE TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE (TCSP) : LA MARTINIQUE A FAIT UN CHOIX D'AVENIR RESPONSABLE.

Depuis plusieurs années, le visage de notre territoire a changé, grâce à de nouvelles pratiques de mobilité proposées à la population martiniquaise. Aux côtés de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), l'autorité unique des transports et de la Mobilité MARTINIQUE TRANSPORT, œuvre pour anticiper et accompagner ces changements, et proposer un système de transport public adapté à notre territoire, aux besoins de la population et aux innovations technologiques.

Pour mener à bien le projet des extensions Est, Ouest et Sud du TCSP, un groupement de commandes a été créé entre la CTM et MARTINIQUE TRANSPORT.

C'est dans ce contexte qu'ont été lancées en 2019, les études relatives aux extensions du TCSP.



● Qu'est-ce qu'un BHNS ?

Qu'est-ce qu'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ?

Le BHNS est un matériel roulant remplissant des critères de niveau de service supérieur (fréquence, vitesse, confort, capacité, accessibilité, plan d'exploitation...) par rapport aux autres types de véhicules. En Martinique, ce sont des bus hybrides de 2 générations différentes qui sont exploitées sur les voies réservées.

POURQUOI LE CHOIX DES BHNS ?

En 2024, les bus à haut niveau de service (BHNS) en France représentent une solution de transport en commun de plus en plus populaire, grâce à leurs nombreux avantages technologiques et leur capacité à répondre aux défis contemporains de mobilité urbaine. Les BHNS se distinguent par leur capacité à offrir des services de transport rapides, réguliers et confortables, similaires à ceux des tramways, tout en étant plus flexibles et moins coûteux à mettre en œuvre.





La seconde génération de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) : les Mercedes CITARO G

En 2023, MARTINIQUE TRANSPORT a renforcé son parc de bus à haut niveau de service en acquérant six nouveaux véhicules CITARO G de Mercedes, mis en service en mars 2024.

Bien que ces nouveaux bus CITARO G, soient d'une longueur de 18 mètres pour une capacité identique aux premiers BHNS, ils conservent des caractéristiques similaires à la première génération de VAN HOOL. Ces bus conformes aux normes Euro 6 et équipés d'un module hybride réduisant la consommation de carburant de 8,5%, offrent une sécurité, un confort et une efficacité accrus grâce à une technologie de pointe et un design ergonomique.

Ils se distinguent par des adaptations spécifiques telles que l'éclairage LED intérieur, des sièges translucides multicolores, et une direction électrohydraulique "intelligent eco steering" qui optimise la consommation en milieu urbain.

De plus, ces véhicules sont adaptés aux conditions locales avec un vitrage athermique surteinté, une climatisation puissante, une chaîne cinématique modifiée et une motorisation adaptée au relief.

Ce choix s'inscrit dans les objectifs de modernisation du parc et le respect de la loi d'orientation des mobilités de 2019, consolidant ainsi le rôle de MARTINIQUE TRANSPORT en tant qu'autorité unique des transports et de la mobilité.

Les deux générations de BHNS : un parc moderne et connecté.

Chaque bus, de l'ancienne et de la nouvelle génération, est équipé de caméras de vidéoprotection, assurant la sécurité des passagers et du personnel. Le dispositif d'annonce sonore diffuse les informations sur les arrêts et les correspondances en temps réel, facilitant ainsi les déplacements pour les usagers, y compris ceux à mobilité réduite ou souffrant de déficiences visuelles.

Un nouveau système de billettique et un Système d'Aide à l'Exploitation (SAE) ont été déployés et équipent tous les BHNS.

Ce système de transport dynamique et évolutif offre une solution de mobilité durable, parfaitement adaptée aux enjeux modernes des territoires en mutation.

La première génération de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) : les modèles VAN HOOL

C'est le 13 août 2018, que les 14 premiers BHNS de l'industriel VAN HOOL ont été mis en service à la Martinique.

Ces véhicules ont marqué une avancée technologique importante dans les transports en commun de l'île. De grande capacité, jusqu'à 144 passagers embarqués, cette première génération de bus à haut niveau de service a connu un succès indéniable. Avec 24 mètres de longueur, disponibles pour le confort des usagers, pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au moyen d'un plancher bas et de portes coulissantes, et la climatisation totale, ces véhicules ont introduit la motorisation hybride dans les transports en commun martiniquais.

Après plusieurs années d'exploitation des BHNS VAN HOOL et face à l'évolution technologique des matériels roulants de transport de grande capacité, la décision a été prise par l'autorité organisatrice de renouveler et de moderniser le parc de véhicules à haut niveau de service.

Les BHNS de marque VAN HOOL, assurent un service régulier et performant.

Dans d'autres territoires en Outre-Mer, le choix des BHNS a été fait pour améliorer la mobilité urbaine tout en respectant l'environnement. Alors que le projet des extensions du TCSP se développe en Martinique, vous trouverez ci-après les projets de systèmes de TCSP en cours à la Réunion, en Guadeloupe et en Guyane.



Le TCSP en Guadeloupe baptisé « KÉTI »

Le projet de TCSP sera réalisé sur une voie dédiée (un site propre) de 17 km avec 33 stations, et de trois lignes de bus à haut niveau de service, pour une fréquence de passage toutes les 8 à 10 minutes, avec une traversée de la Gabarre en voie réservée.

La concertation publique a eu lieu en 2024. Ces services du réseau « KÉTI » viendront compléter ceux réalisés par le réseau KARULIS. Le début des travaux est prévu pour fin 2025.

Un BHNS sur le réseau NEO à la Réunion :

Le réseau Néo est un réseau de TCSP avec des BHNS. Il sera à terme doté de 7 lignes de BHNS soit 29 km de voies dédiées, 6 pôles d'échanges et 4 parkings relais. Il renforcera le réseau Alternéo dans l'offre de transport en commun du sud de la Réunion.

Actuellement, en vue des informations qui sont communiquées sur le site du projet <https://www.neo-civis.re/index.php>, 10 km de voies dédiées ont été livrées, deux pôles d'échanges ainsi que deux parkings relais ont été créés un peu avant 2022 entre SAINT-PIERRE et SAINT-LOUIS.

Les travaux du projet Néo ont été majoritairement réalisés au cours de l'année de 2023. Certains travaux sont prolongés jusqu'à fin 2024. L'année de fin de projet souhaitée est 2025.



YANEO, le TCSP de la Communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL) en Guyane

Le projet global s'étend sur 20 km et permettra la liaison entre les communes de Matoury, Cayenne et Rémire-Montjoly.

Les travaux ont débuté en octobre 2020 par la création de 2 lignes sur un parcours de 10,4km. Dès 2025, ce réseau de transport permettra de transporter plus de 16 000 voyageurs par jour entre Maringouins et Mont-Lucas à une fréquence de passage du BHNS toutes les dix minutes en heure de pointe sur le tronçon commun.



Photos-Martinique Transport

TCSP : RÈGLES NON RESPECTÉES, VIES EN DANGER

Le sentiment d'insécurité est grandissant pour les conducteurs de BHNS. Ils ont tous les jours, et notamment très tôt dans la journée au début de leur service, à réagir correctement pour préserver la vie de leurs passagers et celle des automobilistes, motards, cyclistes et piétons qui circulent en infraction sur les voies réservées du TCSP.

Une desserte affectée par le non-respect des règles de circulation

La circulation d'usagers non-autorisés dans le site propre fausse la mesure des temps de parcours des BHNS qui est essentielle pour définir leurs horaires de passage.

La présence de véhicules non-autorisés perturbe la priorité absolue aux carrefours à feux qui fonctionnent grâce à un système de détection du véhicule intégré. Tous ces comportements perturbent la desserte et créent une insatisfaction des usagers à cause des retards occasionnés.

La signalétique à respecter et les recommandations de sécurité.

Les usagers doivent avoir conscience de la nécessité de respecter la réglementation et la signalétique spécifiques aux TCSP. Elles répondent à deux règles de base :

- la voie à usage exclusif des BHNS
- la priorité absolue aux BHNS.

Pour faire respecter ces principes, une signalétique particulière est déployée :

Le professionnalisme des conducteurs et conductrices spécialisés du BHNS face aux incivilités

Les conducteurs sont expérimentés et ont reçu une formation spécifique. Au quotidien, ils doivent faire preuve d'une réactivité extraordinaire et prendre des décisions rapides face aux véhicules, motos, vélos et parfois piétons qui se trouvent sur les voies réservées ou qui ne respectent pas le feu rouge clignotant signalant l'arrivée du bus.

Ces utilisateurs, non autorisés, prennent des risques pour eux-mêmes, et mettent en danger des vies sans même en avoir conscience.

À vide, un BHNS pèse 23 tonnes et à plein environ 38 tonnes. La distance nécessaire pour que le véhicule s'arrête totalement, même s'il ne circule pas à grande vitesse est beaucoup plus importante que pour un véhicule particulier.



Les sanctions

Lorsqu'un automobiliste ou un motard circule sur une voie de bus, il commet une infraction au Code de la route. En cas de contrôle de police, il encourt une contravention de 4ème classe. Celle-ci se matérialise au travers d'une amende de 135 euros.

La sécurité est l'affaire de tous !

« Mentions d'édition »

Direction de publication : chef projet extensions TCSP.
L'équipe Communication/concertation du projet-Digital Freedom
Droits photos : Martinique Transport.

Source photos P3 :

- <https://www.neo-civis.re/index.php>
- <https://www.cacl-guyane.fr/agglo/mon-territoire-mon-agglo/realisations/transport-en-commun-en-site-propre/>
- <https://keti.karulis.com/>
- Régie des Transports